

N°2, novembre  
2018



# Vigilance et résistance !

## Qui sommes-nous ?

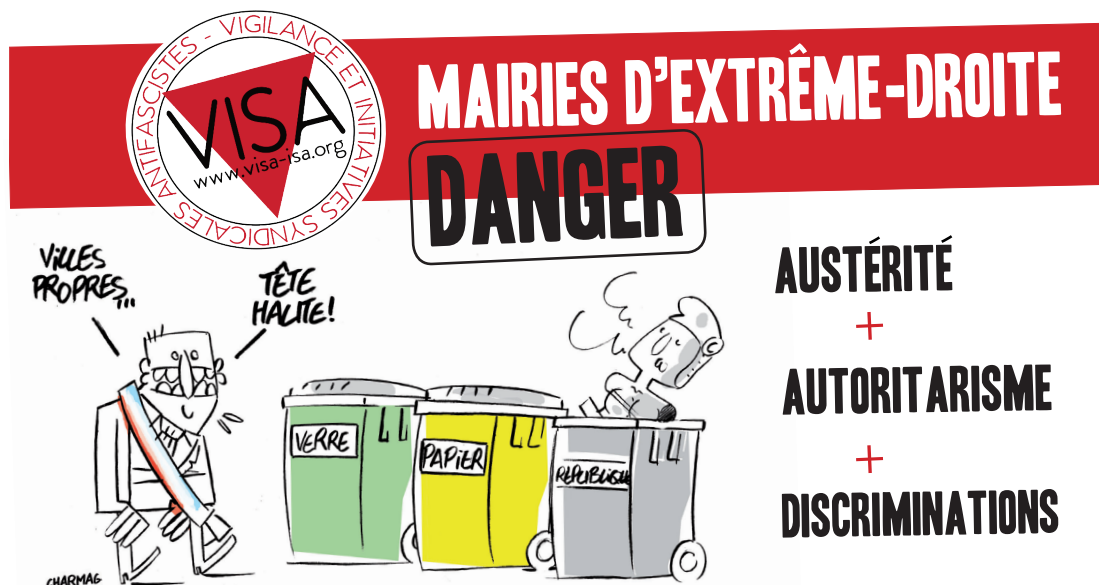
Visa est une association composée d'une cinquantaine de structures syndicales, qui, depuis 1996, recense, analyse et dénonce les attaques de l'extrême droite sur le terrain social.

Visa 34 est une structure départementale intersyndicale (Solidaires, Cgt et Cfdt) et citoyenne qui a pour objectif de décortiquer et montrer les conséquences sociales désastreuses de la politique municipale d'extrême droite de Béziers et plus largement de dénoncer les actions d'extrême droite sur le département.

Un premier 4 pages au printemps 2018 analysait les choix budgétaires de la mairie en matière d'impôts, de politique dite sécuritaire et de politique salariale.

Ce numéro est consacré à la gestion municipale des écoles de la ville, dont le bilan est alarmant. Derrière l'ambition affichée de la ville, se cache un combat idéologique, dont les écoles, dans un état lamentable, pâtissent directement ainsi que les personnels en souffrance.

Un focus est également consacré aux violences exercées par un mouvement d'extrême droite à la faculté de droit de Montpellier au printemps dernier.



Pour nous contacter : [visa.herault@gmail.com](mailto:visa.herault@gmail.com)

## L'école, le parent pauvre de la politique municipale

### Novembre 2014

Enseignants et syndicats interpellent, photos à l'appui, la nouvelle municipalité, peu disposée à les entendre, sur l'état désastreux et indigne (en termes de sécurité, d'hygiène, de vétusté et d'équipement) des écoles de Béziers. Un exemple parmi d'autres : une école de Béziers est dotée d'un seul évier qui déverse ses eaux directement dans la rue.

### Février 2015

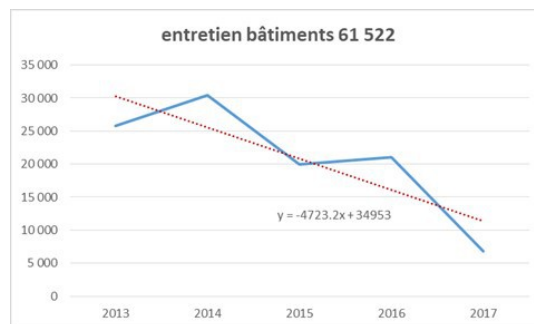
Le monde éducatif est très mal à l'aise devant le spectacle offert par les affiches de pistolets Beretta recouvrant la ville aux regards des enfants.

### Années 2015-2016-2017

Les comptes administratifs de la ville (voir les graphiques ci-contre) montrent que la gestion municipale de Robert Ménard suit la même direction que celle de son prédécesseur en termes de budget d'entretien et d'investissement en ce qui concerne écoles maternelles, primaires et restaurations scolaires. Et pourtant Robert Ménard parle de « priorité de son mandat ».

Le budget école pour la période 2015-2020 (voir le tableau ci-dessous) prévoit 4,6 millions d'euros sur 5 ans. Il est comparable au budget lumières, et bien moindre que le budget accessibilité, sans parler de l'embellissement du centre-ville. En octobre 2017 1,8 millions seulement ont été réalisés sur ce plan quinquennal, soit une moyenne de 600 000 euros par an.

Alors que les effectifs augmentent et que les salles de classe sont saturées y compris en éducation prioritaire, l'investissement est quasi inexistant à part la réouverture de la jolie école Boudard. Peu d'écoles bénéficient d'une salle de restauration, ce qui suppose des déplacements et de se partager à plusieurs écoles une même cantine. Les quartiers populaires du cœur de ville ne sont pas du tout entretenus et les abords de certaines écoles à l'abandon, l'entretien est réduit à peau de chagrin. Le budget transport scolaire pour accéder aux installations sportives a été diminué sous prétexte d'avoir une cour suffisamment vaste pour les activités d'éducation physique ou d'être à proximité du Plateau des poètes. Le parc informatique est indigent. Certaines écoles ne disposent que d'un seul ordinateur pour le travail administratif, le travail pédagogique avec les élèves et l'utilisation par le personnel de mairie.



### Mai 2018

Un faux plafond de l'école Pellisson s'effondre. Des panneaux municipaux annonçant de futurs travaux surgissent le soir-même sur les murs de plusieurs écoles.



### 28 juin 2018

A deux ans des nouvelles élections, le maire propose au conseil municipal d'augmenter le budget école de 3 millions d'euros sur l'ensemble de son mandat. Il fait procéder à des travaux d'urgence pendant l'été dans plusieurs écoles qui présentent des risques d'effondrement pour 208 000 petits euros, comme il l'avait fait pour la salle incendiée de l'école des Oliviers pour 90 000 euros en 2017. Certains de ses travaux sont déjà mis à mal après les pluies de cet automne qui se sont infiltrées par les boiseries non restaurées. De manière générale les travaux effectués se font sans anticipation, à minima et dans l'urgence.

\*Sources :

Orientations  
budgétaires  
2018

| PROGRAMME                               | MONTANT           | REALISE           | RESTE             |
|-----------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| TOTAL                                   |                   | AU 30/10/2017     | A REALISER        |
| embellissement centre ville 2015 - 2020 | 26 000 000        | 11 611 451        | 14 388 549        |
| écoles 2015 - 2020                      | 4 585 250         | 1 682 292         | 2 902 958         |
| plan lumières 2015 - 2020               | 3 647 400         | 1 354 890         | 2 292 510         |
| accessibilité 2016 - 2021               | 5 195 000         | 357 883           | 4 837 117         |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>39 427 650</b> | <b>15 006 516</b> | <b>24 421 134</b> |

## L'école, un outil de com et de propagande



### Mai 2014

Limitation de la participation aux activités périscolaires aux seuls enfants dont les deux parents travaillent et suppression de l'étude surveillée du matin. Pas de mise en place généralisée des temps d'activités périscolaires

### Septembre 2014

Incitation à porter la blouse avec le blason de la ville, que seule une école privée de la ville adopte.

### Automne 2015

Appel à projet pour réaliser une reconversion immobilière du groupe scolaire de cœur de ville Gaveau Macé, abandonné après une solide mobilisation.

### Septembre 2015

Le maire insulte un enseignant qui refuse de lui serrer la main. Il est reconnu coupable et condamné en juillet 2016.

#### **L'école, une priorité municipale ?**

Budget annuel de la mairie par élève : environ 30 euros, soit 265 000 euros par an.

Prestation versée à la société Effia pour la collecte des paiements de stationnement : 508 000\* euros par an.

### Mai 2015

Polémique sur le nombre de « musulmans » dans les écoles de Béziers. Si le maire a été relaxé en 2ème instance après une 1ère condamnation d'incitation à la haine, un collectif de parents et enseignants

réagissent en organisant une fête des prénoms, rééditée l'année suivante avec le même succès.

### Janvier 2016

Communiqué des professeurs d'histoire contre l'utilisation abusive par Robert Ménard de la figure historique de Jean Moulin.

### Septembre 2017

Ouverture de l'école privée du cours Fayet favorisée par la municipalité dans le quartier populaire de la Devèze qui se présente comme une opération de sauvetage d'enfants défavorisés à qui on inculquerait la culture française (salut du drapeau, port de l'uniforme).

### Septembre 2018

Augmentation des tarifs du coin jeux et des activités périscolaires (11 euros par mois pour les résidents, 18 euros pour les non-résidents), véritable frein financier pour les familles.

L'école est l'occasion pour le maire de communiquer de manière provocatrice et d'instiller sa vision réactionnaire et libérale. Son credo :

**VOUS METTRIEZ VOS ENFANTS  
DANS UNE ÉCOLE OÙ ILY A  
88% DE PETITS MÉNARD ?**



Favoriser l'enseignement privé, l'école publique étant présentée comme inefficace et idéologique, ce qui explique son peu d'ambition pour elle ; Privilégier une école traditionaliste et nationaliste ; Stigmatiser les populations défavorisées.

A contrario aucun espace de partenariat ou de simple concertation n'est ouvert avec les équipes éducatives, les parents d'élèves, les associations pour développer un projet culturel et social moderne pour l'école. Le nombre de médiateurs de la ville a été fortement diminué et une association comme Arc-en-Ciel, qui faisait un gros travail de lien social et de soutien scolaire, s'est vu privée de ses subventions



## Maltraitance des atsem\* à l'école de Ménard

L'alinéa 1 du R.412-127 du Code des communes prévoit que « *toute classe maternelle doit bénéficier des services d'un agent communal occupant l'emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles et des classes infantiles\** ». Les besoins sont loin d'être couverts à Béziers, avec 87 atsem pour une vingtaine d'écoles maternelles.

À son arrivée, la mairie avait augmenté leur temps de travail de 138 heures sous prétexte d'annualisation du temps de travail et des congés scolaires, sans tenir compte de sa pénibilité et de sa faible rémunération. À la rentrée 2018, avec le retour de la semaine de 4 jours, Robert Ménard a décidé pour redéployer les services d'agents techniques qui étaient précédemment en charge de la cantine ou du ménage, de charger davantage celui des atsem en multipliant leurs responsabilités sur une même journée : temps de classe, temps de restauration scolaire, temps péri-scolaire, temps d'entretien. Il ne comptabilise plus en revanche le temps de préparation de la classe qui fait partie

intégrante de leurs missions.

Au total, avec la semaine des 4 jours, une atsem peut être amenée à être en présence des enfants presque 10 heures d'affilée : elle démarre sa journée à 7h30 avec l'étude surveillée et enchaîne en assistant les enseignants en classe. Elle poursuit ensuite avec le temps de demi-pension : 2,3 personnels seulement sont requis pour aider les enfants de 3 à 6 ans à déjeuner (découper la viande etc...). Pendant leur temps de pause, les enseignants gèrent la classe seuls, tout en étant sollicités à la porte ou au téléphone. Après le temps de classe l'atsem, en charge du temps périscolaire, continue sa journée. Sans compter le temps consacré au ménage. On comprend comment les effectifs municipaux peuvent être revus à la baisse et en particulier pour les agents de catégorie C les moins bien payés de la fonction publique. Les classes manquent donc souvent de la présence d'une atsem, et celles-ci travaillent dans des conditions exténuantes.

## L'extrême droite, c'est aussi la violence...

Dans la nuit du 22 au 23 mars dernier, une trentaine d'individus cagoulés et armés de bâtons ont expulsé violemment une soixantaine d'étudiants qui occupaient la faculté de droit de Montpellier pour protester contre la loi Vidal sur l'accès à l'université. Cette opération de « commando », en partie filmée, a reçu l'aide et le soutien du doyen Philippe Pétel et de certains professeurs ou responsables des étudiants de la corporation de droit.

Résultat trois jeunes ont dû être hospitalisés, cinq ont déposé plainte contre X pour violences volontaires.

Très rapidement, plusieurs syndicats et associations de droit de l'homme ont suspecté, l'organisation fascisante et ultra-violente **la Ligue du Midi**, comme responsable de ce commando car elle avait déjà, en juin 2017, saccagé les locaux d'une association de soutien aux migrants.

Quelques jours plus tard, on apprenait que le doyen de la fac, Philippe Pétel et un professeur, Jean-Luc Coronel de Boissezon, étaient mis en examen pour « **complicité d'intrusion et violences** ».

Finalement, c'est le 13 septembre dernier que le procureur de la République de Montpellier a procédé à 8 interpellations liées à la mouvance identitaire de la Ligue du midi. En effet, au cours de l'instruction,

la compagne du professeur, Jean-Luc Coronel de Boissezon, a confirmé avoir téléphoné à plusieurs personnes pour qu'ils se retrouvent sur un parking à l'arrière de la faculté avant d'agir.

Un autre inculpé, militaire à la retraite, confirme ces propos et affirme que le professeur Jean-Luc Coronel de Boissezon et le doyen Pétel étaient également présents sur le parking et que ce dernier a dit qu'il s'agissait « **du bon moment pour intervenir** ».

Bref, tout concorde pour dire que le doyen Pétel et le professeur Jean-Luc Coronel de Boissezon ont demandé (via la compagne de ce dernier) aux extrémistes de la Ligue de midi d'évacuer par la force les étudiants grévistes.... Pour rappel 10 personnes ont été blessées dont 4 avec des jours d'ITT.

COURS DU SOIR A  
LA FAC DE DROIT



KARAK

Pour nous contacter : [visa.herault@gmail.com](mailto:visa.herault@gmail.com)



Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes  
80/82 rue de Montreuil - 75011 Paris  
[assovisabis@gmail.com](mailto:assovisabis@gmail.com)  
<http://www.visa-isa.org/>

Association Visa

